



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 16/12/2016

Reçu en préfecture le 16/12/2016

Affiché le

ID : 033-200027068-20161213-2016\_12\_190-DE

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2016

2016-12-190 – 1/4

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67**

**Date de convocation : 7 décembre 2016**

L'an deux mille seize le treize décembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jacques MESPLEDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Fabienne KRIER , Jean Louis D'ANGLADE , David RESENDÉ , Sophie BLANCHETON , Odile BONHOMME-TIBY , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Michel VACHER , Michel MILLAIRE , Isabelle FEYRY , Bernard NADEAU , Sandy CHAUVEAU , Régis GRELOT , Michel GALAND , Monique JULIEN , Thierry MARTY , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Agnès SEJOURNET , Denis SIRDEY , James SEYNAT , Loïc MAGNAN , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Jean Claude ABANADES , Paquerette PEYRIDIEUX , Kléber AUDINET , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT , Mireille CONTE-JAUBERT , Stéphane CATALAN , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

**Absents :**

Alain MAROIS, Philippe HEFTRE, Fabienne ROCHER, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Mélanie BOISSAVIE, Patrick NIVET

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sylvie BOISSEL pouvoir à Jérôme COSNARD, Véronique DI CORRADO pouvoir à Chantal DUGOURD, Michel FOULHOUX pouvoir à Odile BONHOMME-TIBY, Michèle LACOSTE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Gérard MOULINIER pouvoir à Alain PAIGNE

-----  
Madame Corinne VENAYRE a été nommée secrétaire de séance  
-----

**JEUNESSE****INITIATIVE JEUNES DU TERRITOIRE : VERSEMENT D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION "THE TITANESS CREW"**

Envoyé en préfecture le 16/12/2016

Reçu en préfecture le 16/12/2016

Affiché le

ID : 033-200027068-20161213-2016\_12\_190-DE

Dans le cadre de la compétence jeunesse, la Communauté d'agglomération du Libournais affirme sa volonté de soutenir les initiatives collectives de jeunes du territoire.

Pour cela, un dispositif d'aide permet d'apporter un soutien méthodologique, matériel et financier à des projets portés par les jeunes eux-mêmes ou une structure les accompagnant.

L'association « The Titaness Crew » a pour objet d'initier, développer et encourager la pratique de la danse par la participation à des spectacles, des concours, la mise en place d'entraînements et de perfectionnement. Elle vise la détente et l'épanouissement de ses membres par la danse en liaison avec d'autres associations voisines.

Treize adhérents, âgés de 15 à 25 ans et résidant sur le territoire de la Cali, ont sollicité une aide financière de 340,20 € pour l'achat d'une sono mobile nécessaire lors de manifestations, exhibitions et cours. C'est un outil indispensable à la bonne pratique de leur activité.

Les membres de cette association, dont le siège social est situé à Abzac, se produisent notamment dans les manifestations du territoire comme la semaine de la jeunesse à Coutras, la fête des lycéens et plus récemment « Jeunes en scène » à Libourne.

Vu l'avis de la commission jeunesse du 6 décembre 2016,

Vu l'avis du Bureau communautaire du 28 novembre 2016,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (58 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser l'aide financière à l'association « TheTitaness Crew »,
- signer la convention afférente.

Imputation budgétaire : chapitre 67 – compte 6714 – fonction 522 – service gestionnaire et destinataire COOR 3

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



2016-12-191 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67**

**Date de convocation : 7 décembre 2016**

L'an deux mille seize le treize décembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jacques MESPLEDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Fabienne KRIER , Jean Louis D'ANGLADE , David RESENDÉ , Sophie BLANCHETON , Odile BONHOMME-TIBY , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADÉ , Michel VACHER , Michel MILLAIRE , Isabelle FEYRY , Bernard NADEAU , Sandy CHAUVEAU , Régis GRELOT , Michel GALAND , Monique JULIEN , Thierry MARTY , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Agnès SEJOURNET , Denis SIRDEY , James SEYNAT , Loïc MAGNAN , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Jean Claude ABANADES , Paquerette PEYRIDIEUX , Kléber AUDINET , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT , Mireille CONTE-JAUBERT , Stéphane CATALAN , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

**Absents :**

Alain MAROIS, Philippe HEFTRE, Fabienne ROCHER, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Mélanie BOISSAVIE, Patrick NIVET

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sylvie BOISSEL pouvoir à Jérôme COSNARD, Véronique DI CORRADO pouvoir à Chantal DUGOURD, Michel FOULHOUX pouvoir à Odile BONHOMME-TIBY, Michèle LACOSTE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Gérard MOULINIER pouvoir à Alain PAIGNE

-----  
Madame Corinne VENAYRE a été nommée secrétaire de séance  
-----

Sur proposition de Madame Sabine AGGOUN, Vice présidente en charge de la jeunesse,

La Cali a construit l'Espace jeunes de Libourne destiné aux 15-25 ans, qui a pour vocation de répondre aux attentes des jeunes en leur permettant d'avoir un lieu identifié pour pratiquer et découvrir de nouvelles formes d'expression artistiques.

La ville de Libourne est propriétaire du terrain sur lequel a été construit l'Espace jeunes.

Elle s'est engagée, par délibération du 18 novembre 2013, à céder, à l'euro symbolique le terrain permettant cette construction par La Cali. Suite à l'évolution du projet, les parcelles concernées ont été modifiées, ainsi que l'emprise du terrain cédé.

La Cali souhaite acquérir les parcelles sur lesquelles a été finalement construit l'Espace jeunes de Libourne.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques, notamment sa troisième partie livre II, titre II,

Vu le document d'arpentage en date du 9 juin 2015 ;

Vu les délibérations de la ville de Libourne en date du 18 novembre 2013 et du 22 mai 2014 approuvant la cession à l'euro symbolique des parcelles sur lesquelles a été construit l'Espace jeunes ;

Vu la délibération n°14.04.097 de La Cali en date du 30 avril 2014 approuvant l'acquisition à l'euro symbolique des parcelles sur lesquelles a été construit l'Espace jeunes ;

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 28 novembre 2016 ;

Après en avoir délibéré,  
Et à l'**unanimité** (58 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'approuver la modification de la délibération n°14.04.097 de La Cali en date du 30 avril 2014,
- d'approuver l'acquisition à l'euro symbolique des parcelles cadastrées CE 388, 395, 386, 383, 391, 389, et 392 d'une superficie de 719 m<sup>2</sup>, situées 44, 46, 48 rue du 1<sup>er</sup> RAC et supportant l'espace jeunes,
- d'approuver la prise en charge des frais inhérents à cette cession par La Cali,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'acte notarié.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais